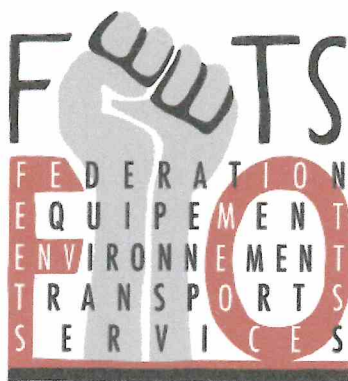




Paris, le 20 février 2018

Monsieur le Président de la commission sociale
3, rue Edmond Valentin
75007 PARIS

N/réf : LLF/LLF/18032

Objet : Composition du groupe de travail

Monsieur le Président,

Suite à la lettre de mission du directeur de Cabinet de la Ministre chargée des Transports, vous convoquez un groupe de travail relatif à la sécurité des personnels des sociétés d'autoroutes le 21 mars 2018.

La FEETS-FO se félicite de cette mise en place qui fait suite, comme le souligne d'ailleurs le Cabinet de la Ministre, aux interventions et actions menées par notre organisation syndicale.

Notre fédération souhaite réaffirmer sa détermination à faire en sorte que ce groupe de travail permette aux personnels de s'exprimer, de faire part de leurs retours d'expériences afin de dégager des pistes d'amélioration pour une meilleure sécurité des personnels.

Depuis plusieurs mois maintenant, notre groupe de travail interne y réfléchit. Nous vous ferons d'ailleurs parvenir une synthèse de nos travaux avant la réunion du 21 mars 2018.

Concernant la composition de ce groupe de travail, il nous semblerait judicieux de ne pas la calquer à l'identique d'une commission sociale. En effet, nous demandons que chaque délégation syndicale soit composée de 5 membres : un membre par groupe (VINCI, EIFFAGE, SANEF), un membre pour les petites entreprises et un représentant fédéral de l'organisation.

Il nous semble également nécessaire de fixer à ce groupe de travail des objectifs thématiques et calendaires afin de tenir les délais fixés par la lettre de mission.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire fédéral

Laurent LE FLOCH

46, rue des petites écuries 75010 Paris

contact@feets-fo.fr | www.feets-fo.fr | Tél: 01 44 83 86 20 | Fax: 01 48 24 38 32